

De l'alphabétisation à l'université, ouvrir l'accès aux savoirs aux publics populaires :

La certification des apprentissages, un enjeu pour les Universités populaires ?

Corinne Terwagne (CFS)

Dans une précédente analyse, nous avons questionné quelques conditions d'accessibilité des publics populaires aux savoirs universitaires, aux savoirs socialement valorisés.

Au-delà de l'appropriation des savoirs, quels enjeux y a-t-il à certifier les apprentissages réalisés ? Sous quelles formes organiser cette certification pour qu'elle soit en cohérence avec la conception de l'éducation défendue par les universités populaires et avec les modèles d'action pédagogique qui y sont privilégiés, pour que la certification soit elle aussi, tout autant que les démarches d'apprentissage, émancipatrice et non excluante ?

Dans l'éducation formelle, comme dans l'éducation non formelle, de l'alphabétisation à l'université, diverses expériences d'utilisation du chef d'œuvre pédagogique comme outil de certification ont été développées. En quoi peuvent-elles constituer une source d'inspiration et de réflexion pour les universités populaires ?

Pourquoi certifier ?

A tout niveau, la certification revêt **une valeur symbolique forte** puisqu'il s'agit de la reconnaissance officielle et externe des apprentissages effectués et du parcours accompli. La certification constitue donc **une reconnaissance sociale** qui produit en outre des **effets de droit**, notamment l'accès à des cursus de formation de niveau supérieur ou l'accès à certaines catégories d'emploi. En ce sens, la certification représente donc une forme de passage initiatique où le diplôme témoigne aux yeux de tous des savoirs accomplis.

Pour des apprenants qui ont eu à faire face à l'injustice que représente le fait de ne pouvoir accéder à l'enseignement, ou celui d'être exclu de l'accès aux savoirs académiques, socialement très valorisés ou encore le fait de connaître l'échec, voire l'exclusion scolaire, la certification revêt alors **une valeur réparatrice**. Le diplôme est réparateur de l'estime de soi et du regard porté par l'entourage ; il constitue une réhabilitation de la personne tant à ses propres yeux qu'à ceux de ses proches : il marque ainsi à jamais de son empreinte celui qui l'a acquis.

Dans un tel contexte, le **cérémonial de la remise des diplômes** qui peut nous sembler quelque peu désuet, à nous qui l'avons traversé positivement, revêt pour les récipiendaires un sens capital et s'apparente au cérémonial de clôture d'un rituel initiatique exécuté, en présence de toute une communauté. Et ce moment est d'autant plus fort et porteur qu'il s'agit de l'obtention d'un premier diplôme.

Une certification émancipatrice

L'évaluation a régulièrement pu servir à des fins d'exclusion et de sélection et les modalités classiques de certification par le biais du contrôle des connaissances ont bien souvent montré leurs limites. En effet, comme le démontre Charles Pepinster¹, le contrôle des connaissances est « illusoire, vain et nocif » : il ne prouve pas la capacité de mobiliser ces mêmes connaissances de façon opportune et adéquate, pas plus que la capacité d'innover, de raisonner, de résoudre un problème ou encore de collaborer avec d'autres.

Une telle modalité de certification non seulement ne correspond donc pas à ce qui est aujourd'hui attendu d'un diplômé mais surtout développe davantage des contre-valeurs relevant d'une logique marchande, telles la compétition entre apprenants et l'individualisme, la spéculation qui pousse à étudier pour la réussite de l'examen et non pour apprendre, se cultiver, s'enrichir, s'ouvrir aux autres et plaçant l'enseignant dans un rôle de censeur et une position de pouvoir puisqu'il décide seul des thèmes, des questions, des conditions de passation et des critères d'évaluation.

A l'inverse, **la pratique du chef d'œuvre pédagogique** comme outil de certification relève pour sa part d'un **modèle émancipateur et autonomisant** ; par son caractère souple et multiforme, offrant à chacun l'opportunité d'avancer à son rythme et selon son propre cheminement, il répond aux enjeux de reconnaissance sociale et de portée réparatrice de la certification et est en adéquation avec la conception de l'éducation des adultes que souhaitent promouvoir des universités populaires : réalisation de soi, perspective sociale, développement de savoirs critiques, solidarité des apprenants,...

A l'origine, le chef d'œuvre désignait **le travail que réalisait un apprenti-artisan** dans le compagnonnage afin de faire la preuve de son excellence et d'être ainsi **promu à la maîtrise au sein de sa corporation**. Aujourd'hui encore, parmi les Compagnons du Tour de France, le chef d'œuvre est réalisé en vue **d'une qualification professionnelle** qui jouit d'une grande renommée liée aux exigences d'excellence et de dépassement de soi dans l'œuvre à réaliser.

Dans l'enseignement formel, la réalisation d'un chef d'œuvre a été introduite par **Célestin Freinet** qui faisait **réaliser par ses « maîtres-écoliers » un objet relativement complexe** dont la construction nécessite de mobiliser des compétences de lecture et de calcul.

Par la suite, la pratique du chef d'œuvre s'est développée dans certains milieux scolaires en France et en Belgique sous l'impulsion du Groupe français d'Education nouvelle (GFEN) et du Groupe belge d'Education nouvelle (GBEN)² et a pris la **forme d'un travail de recherche et de communication** sur un sujet laissé au choix de l'apprenant nécessitant un traitement pluridisciplinaire, mettant en exergue les aspects sociétaux et intégrant des points de vue divergents. Il donne lieu à une production écrite et à une présentation orale au cours de laquelle l'apprenant doit intéresser un

¹ PEPINSTER, Charles, *Au lieu des examens, le chef d'œuvre pédagogique* in *Dialogue*, n° 92, GFEN, 1999

² L'éducation nouvelle est un courant pédagogique qui se fonde sur le principe de la participation active des individus à leur formation et affirme sa confiance dans le potentiel de chacun, symbolisée dans la devise « Tous capables »

public (très souvent ses pairs) et un jury au sujet qu'il a développé et soutenir son exposé par des supports variés.

La présentation du chef d'œuvre constitue ainsi un moment émotionnellement fort et porteur de sens puisqu'il symbolise, en fin de scolarité primaire, **le passage initiatique de l'enfance à l'adolescence**.

En Belgique francophone, on retrouve également ce type de démarche certificative à divers niveaux de l'enseignement formel sous des formes plus ou moins proches du chef d'œuvre. Dans l'enseignement secondaire supérieur ou dans les baccalauréats, il s'agit de la réalisation d'un travail de fin d'études (TFE) prenant souvent la forme d'un travail de synthèse démontrant entre autre (et particulièrement dans l'enseignement secondaire) la capacité à transiter vers un niveau supérieur d'enseignement. Au niveau des masters, il s'agit de la réalisation d'un mémoire et dans le cadre des doctorats, il s'agit de la réalisation et de la défense d'une thèse.

Il faut néanmoins remarquer qu'à ces niveaux d'enseignement, le travail personnel de recherche ne constitue pas l'unique modalité de certification que doit présenter l'étudiant mais qu'il cohabite avec des modalités classiques de vérification des connaissances.

La pratique du chef d'œuvre en formation d'adultes

Dans l'éducation des adultes en Belgique francophone, la pratique du chef d'œuvre comme certification des Etudes de base (CEB) s'est principalement³ développée dans les centres d'alphabétisation et dans les prisons.⁴

Deux exemples nous semblent tout particulièrement représentatifs des enjeux et des plus-values du chef d'œuvre comme outil de certification. Il s'agit d'une part de l'expérience développée depuis 1989 au Collectif Alpha de Bruxelles et, d'autre part, de l'expérience actuellement menée au sein de l'Université de Paris 8.

Le Chef d'œuvre au Collectif Alpha

La certification à travers la création d'un chef d'œuvre répond bien aux parti-pris pédagogiques du Collectif Alpha de Bruxelles et aux exigences d'une certification émancipatrice telles que définies plus haut. Le candidat qui souhaite obtenir son Certificat d'études de base (CEB) réalise **une communication sur un sujet qui le concerne particulièrement**, que cette thématique constitue un centre d'intérêt fort pour le candidat ou qu'elle relève de son vécu⁵.

³ Le CEB est le diplôme qui atteste de la réussite du cycle d'études primaires.

⁴ En prison, il semble que ce dispositif soit actuellement peu activé. En effet, l'Inspection de l'Enseignement primaire qui organise cette épreuve n'a pas reçu de demande de présentation depuis 2007. Par ailleurs, un projet d'Arrêté du Gouvernement attendu pour le printemps 2011 permettra désormais aux élèves ayant entamé l'enseignement secondaire sans le CEB et ayant terminé une 3^{ème} année de l'enseignement secondaire professionnel (élèves de 15 ans et plus) de présenter le « CEB adulte » sous la forme d'un chef d'œuvre.

⁵ A côté de cette modalité de certification, les participants qui le souhaitent peuvent présenter une épreuve classique basée sur le contrôle écrit des différentes matières au programme. Cette certification est dénommée

En préparation de cette communication qui peut prendre diverses formes (exposé, interview en direct, ...) négociées avec chaque candidat, celui-ci réalise un **important travail de recherche et de reformulation**, consigné dans une **brochure**, elle-même accompagnée d'un **carnet de bord** relatant la démarche et constituant une forme de portfolio par la sélection de quelques documents représentatifs des étapes d'élaboration du chef d'œuvre. Le candidat également prépare des supports de présentation pour soutenir sa communication orale.

S'il s'agit bien d'un projet individuel, celui-ci est préparé dans le cadre d'un cours, au sein d'un groupe en formation ; le candidat bénéficie d'un **accompagnement individualisé** de la part de la formatrice, parfois aussi du parrainage d'une personne extérieure. Ancrée dans **une perspective auto-socio-constructiviste**, la démarche requiert du candidat qu'il questionne son sujet, lise des documents authentiques, confronte des points de vue différents, mette en débat ; ses pairs nourrissent également sa réflexion puisqu'au fur et à mesure de la préparation, le candidat va s'exercer à présenter sa recherche au groupe. Il s'exerce ainsi non seulement à prendre la parole en public mais aussi à prendre en compte les questionnements, les relances, les avis parfois divergents et les critiques constructives des membres du groupe. Peu avant la présentation, ce groupe d'auditeurs est élargi à des membres de l'équipe du Collectif alpha, voire à des personnes externes.

Cette démarche répond aux choix pédagogiques du Collectif Alpha dans la mesure où elle permet de respecter les centres d'intérêt de chacun, de respecter les rythmes individuels de progression (la préparation peut durer de quelques mois à deux ans), de **garantir la réussite** puisque le candidat présente au moment où il se sent prêt⁶. Elle permet également de « travailler pour de vrai », évitant ainsi le côté artificiel des exercices scolaires qui ne prennent pas sens pour des adultes.

La réalisation d'un tel chef d'œuvre constitue également un véritable « **défi pédagogique** » amenant au franchissement d'obstacles épistémologiques et à l'acquisition de compétences qui vont bien au-delà des exigences inscrites au programme officiel et mettent davantage le candidat en capacité de poursuivre un parcours ultérieur de formation (lire, écrire mais aussi reformuler sous forme de textes ou de visuels, mettre en débat, s'auto-évaluer, développer son esprit critique, mobiliser des stratégies de recherche, des compétences méthodologiques,...). Il ne constitue donc pas un contrôle mais une réelle **démarche d'apprentissage et de dépassement de soi**.

La présentation devant un jury et en public constitue le « couronnement » de la démarche. Il est primordial que cette communication se fasse en public, à la fois pour constituer une situation réelle de communication mais surtout pour la valeur **de reconnaissance sociale** que nous avons déjà évoquée en ouverture de ce document. Au-delà de cette reconnaissance liée à l'obtention d'un premier diplôme, il y a même parfois une **portée psychothérapeutique** dans le fait de pouvoir pour la première fois s'exprimer publiquement sur une problématique douloureuse et fortement ancrée

« épreuve commune externe » parce que organisée par l'Inspection de l'Enseignement primaire. Depuis 2007, un seul candidat du Collectif Alpha a choisi cette modalité de certification.

⁶ En 2009, 106 adultes se sont inscrits à la présentation du chef d'œuvre auprès de l'Inspection de l'Enseignement primaire, 94 l'ont présenté et réussi ; en 2010, 98 se sont inscrits et les 93 qui l'ont présenté l'ont réussi.

dans le vécu personnel, qu'il s'agisse de la guerre, de la drogue, de l'excision, du mariage forcé, de l'exclusion de l'accès à l'éducation,...

L'expérience de l'université populaire de Paris VIII

L'initiative de l'Université populaire de Paris VIII consiste à permettre à des personnes issues de milieux populaires d'accéder à l'université sans condition de niveau ou de diplôme alors que normalement en France, l'accès à l'université est conditionné par l'obtention du Baccalauréat sanctionnant la fin des études secondaires

Depuis septembre 2009, l'Université populaire de Paris VIII propose un programme de premier cycle universitaire en deux ans au terme desquels, après soutenance d'un mémoire, les participants pourront accéder en 3^{ème} année de licence⁷ en Sciences de l'éducation à Paris VIII ou au Diplôme des hautes études des pratiques sociales au sein du Collège coopératif de Paris

Sur le plan méthodologique, l'université populaire de Paris VIII propose une **approche originale**. Il n'y a pas de programme de cours préétabli. La formation est organisée autour d'un programme de recherche qui mettra l'étudiant en situation d'être demandeur actif de savoirs. Les étudiants sont appelés « apprentis chercheurs » ; il s'agit de proposer un programme de travail constitué de 12 modules qui s'agenceront au fur et à mesure du cheminement et des besoins ressentis par le groupe en formation. Le travail se fait en groupe afin de privilégier l'appropriation collective des savoirs. L'expérience précède l'explication théorique et **un cours n'est dispensé que s'il peut s'ancre sur l'expérience vécue par le groupe**.

L'université populaire expérimentale de Paris 8 (U2P8) est une structure récente (créée en 2009, elle a réuni pour sa première année une quinzaine d'étudiants) ayant pour objectif de contribuer à l'éducation populaire contemporaine en articulant formation, expérimentation et recherche. Elle se situe délibérément en partenariat avec des associations d'éducation populaire. (...) Elle n'est pas seulement orientée vers la recherche universitaire, mais se propose aussi d'alimenter, par des apports théoriques issus de l'université, des pratiques d'éducation populaire.

Cette articulation théorie / pratique est constituée de la rencontre entre des démarches d'éducation populaire et les approches de la recherche de troisième cycle universitaire (...) Cette dynamique d'apprentissage offre des clés pour agir collectivement sur le quotidien des auditeurs, et elle interroge des domaines comme l'action collective, l'intergénérationnel, l'interculturel,...

Extrait de *Université populaire de Paris 8 : contribuer à l'éducation populaire du XXI^e siècle*, page 1

Pour valider leur formation les **apprentis-chercheurs** devront **soutenir un chef d'œuvre** composé de deux parties : un récit autobiographique réflexif relevant les expériences formatrices vécues et un travail de recherche dont le thème est laissé au choix de l'apprenti-chercheur.

⁷ En France, la licence constitue le premier niveau de l'enseignement universitaire. Il correspond à trois années d'études. Le système universitaire, suite à la Réforme de Bologne, a été scindé en trois cycles, respectivement dénommés licence, maîtrise et doctorat (système LMD) ; la licence correspond, dans le système belge au bachelor (ou baccalauréat) de transition, lui aussi constitué de 3 années d'études.

Comme pour le chef d'œuvre pratiqué au Collectif Alpha de Bruxelles, il s'agit bien d'un défi pédagogique, d'une certification qui renonce à un rôle de contrôle pour devenir une **démarche formative** et de dépassement de soi. Ainsi, le terme « d'apprenti-chercheur » renvoie bien au sens historique du chef d'œuvre, de travail d'excellence en référence aux Compagnons du Tour de France tout en affirmant la posture du candidat durant la démarche.

Dans les deux expériences, la certification organisée dans un cadre non formel est reconnue par une autorité de l'éducation formelle.

Dans les deux expériences, la démarche est bien **émancipatrice** : elle se construit dans la durée et au sein d'un collectif porté par un projet commun. Elle constitue une prise de pouvoir progressive par le développement de compétences nombreuses et variées et par la transformation de la relation au savoir qui n'est plus extérieur à l'apprenant, inaccessible, idéalisé. Le formateur a pour rôle d'accompagner et de baliser ce cheminement, relaté dans le carnet de bord. La certification devient une opportunité de développer des savoirs critiques, de se réaliser, de se reconsidérer (voire de se réconcilier avec soi-même) et de développer des pratiques de co-développement.

Au-delà de l'originalité de la démarche, le dispositif pédagogique proposé par l'Université populaire de Paris 8 constitue une sorte de passerelle permettant à des participants peu familiarisés avec l'enseignement universitaire de franchir le saut qualitatif nécessaire à la réussite d'un cursus universitaire. Au-delà de la certification, un nouvel enjeu s'ouvre donc aux universités populaires pour renforcer l'accès des publics populaires aux savoirs : saisir toutes les opportunités de passerelle entre niveaux d'enseignement en créant, quand le besoin s'en fait ressentir, des dispositifs de transition permettant à des publics populaires, à travers des démarches de recherche-action ou de chef d'œuvre de s'outiller pour des parcours supérieurs.

Le projet de l'université populaire, c'est de rapprocher des citoyens les savoirs « savants », « socialement valorisés ». Si ce rapprochement doit toucher tout particulièrement les classes populaires, alors les UP doivent questionner leurs modalités d'accrochage du public et leur ouverture aux savoirs d'expérience et aux savoirs militants ; si elles affirment le principe d'éducabilité cognitive, elles doivent questionner leurs pratiques pour s'assurer d'une réelle appropriation des savoirs ; et si elles se veulent réparatrices et émancipatrices, elles doivent alors ouvrir le chantier de la certification, questionner les opportunités offertes par ses diverses modalités, favoriser les ponts avec le secteur formel et ainsi faciliter l'intégration de publics atypiques dans des cursus universitaires conventionnels.

Bibliographie et sitographie

DUGAILLY, Joëlle, *De l'alpha à l'oméga. La pratique du chef d'œuvre en formation d'adultes*, Bruxelles, Collectif d'Alphabétisation, 1992

DUGAILLY, Joëlle, *Apprenants à l'ouvrage*, in *Echec à l'échec*, n° 154, mars 2002

FASSEUR, Nicols *Université populaire de Paris 8 : contribuer à l'éducation populaire du XXI^e siècle*
www.ufr-sepf.univ-paris8.fr/IMG/pdf_Brochure_U2P8.pdf

<https://sites.google.com/site/nicolasfasseurrecherche/universite-populaire-de-paris-viii>

le site de Nicolas FASSEUR

FREINET, Célestin, *Brevets et chefs-d'œuvre*, in *Brochure d'Education nouvelle populaire*, n° 42, Editions de l'Ecole moderne française, Cannes, janvier 1949,

JADIN, Benoît, *De la maturité aux compétences* in *Echec à l'Echec*, n° 154, mars 2002

PEPINSTER, Charles, *Au lieu des examens, le chef d'œuvre pédagogique* in *Dialogue*, n° 92, GFEN, 1999

PEPINSTER, Charles, *Autre chose au lieu des examens*, 2008 (Article publié sur le site Pan à la note ! Stop aux examens !) www.panote.org/spip.php?article12&lang=fr

La pratique du Certificat d'Etudes de base en alphabétisation et en formation d'adultes in *1001 idées pour enrichir sa pratique en alphabétisation*, Bruxelles, Collectif d'Alphabétisation, 2005.

Communications dans le cadre du Vème Printemps des Universités populaires de France, Bruxelles, 24-27 juin 2010

LOONTJENS, Anne, *La préparation du Certificat d'Etudes de base par une association d'éducation populaire, le Collectif d'Alphabétisation de Bruxelles*, Atelier 2 : certifier les apprentissages – même critique ! – d'adultes en milieu populaire, n'est-ce pas un combat pour les UP?

FASSEUR, Nicolas, *Présentation d'un projet intégré de filière universitaire et d'une université populaire : l'expérience de Paris VIII*, Atelier 2 : certifier les apprentissages – même critique ! – d'adultes en milieu populaire, n'est-ce pas un combat pour les UP ?

Ces communications sont accessibles sous formes vidéo sur le site

<http://www.videobaz.be/2007/07/atelier-2-sur-la-certification-des-apprentissages-25-juin-9h/>

Le compagnonnage qui a connu son apogée au milieu du XIX^{ème} siècle constitue un réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier.

Le compagnonnage, c'est l'apprentissage d'un métier, au cours d'un tour de France des chantiers des cathédrales, sous la houlette d'un maître qui transmet peu à peu à l'apprenti les savoirs et savoir faire gardés secrets.

Le compagnonnage, c'est aussi l'expérience de la vie communautaire, de l'entraide et de la solidarité, la quête d'un idéal et le besoin de se dépasser, un parcours initiatique pour accéder au rang de compagnon à travers la réalisation d'une œuvre majeure, appelée le chef d'œuvre et démontrant la maîtrise des matériaux et des techniques.

Jeune instituteur, Célestin Freinet (1896-1966) rejoint au début des années 20 le mouvement de l'éducation nouvelle. Dès 1928, il s'installe à Saint-Paul-de-Vence et y développe son modèle de classe-atelier, optant pour une démarche pédagogique basée sur le tâtonnement expérimental et rattachant les activités scolaires à la production d'un journal. En 1935, après avoir démissionné de l'Education nationale, il crée sa propre école à Saint-Paul-de-Vence et développe une pédagogie s'appuyant sur des techniques novatrices, désormais dénommées « techniques Freinet », telles la classe-promenade, l'expression libre, l'imprimerie, le travail de groupe, la coopérative scolaire, la correspondance inter-écoles, le travail libre, le dessin libre, les fichiers scolaires coopératifs, les fiches auto-correctrices, le jardin scolaire, la méthode naturelle.

Le Collectif d'Alphabétisation est une association implantée sur trois communes de la Région de Bruxelles Capitale qui organise depuis plus de 30 ans des cours d'alphabétisation pour adultes dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation. L'association s'investit également dans la formation de formateurs en alphabétisation et gère un centre de documentation spécialisé.

www.collectif-alpha.be